

AUG 2 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



UN/DA COLLECTION

Distr.
GENERALEA/34/361
12 juillet 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 12 de la liste préliminaire^x

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance aux ComoresRapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 33/123 du 19 décembre 1978, sur l'assistance aux Comores, l'Assemblée générale avait notamment prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle aux Comores. Elle l'avait également prié de faire procéder à une étude de la situation économique des Comores et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session.
2. Le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission d'étude se rende aux Comores pour tenir des consultations avec le gouvernement sur la situation économique du pays et sur les progrès réalisés dans l'exécution du programme spécial d'assistance économique. Dans son rapport (voir annexe plus loin), la Mission examine la situation économique et financière du pays et résume les progrès réalisés dans l'exécution des projets inscrits au programme spécial d'assistance économique.
3. Dans sa résolution 33/123, l'Assemblée générale avait en outre prié le Secrétaire général de continuer à étudier avec le Gouvernement des Comores la question de l'organisation d'une réunion de donateurs et, à cet égard, de coordonner l'action entreprise avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque mondiale. Les premières consultations avec le gouvernement ont eu lieu pendant la visite de la Mission. A l'issue des entretiens avec les trois organismes intéressés, il est prévu de communiquer les résultats au gouvernement pour examen avant de poursuivre l'affaire.

^x A/34/50.

4. Au paragraphe 6 du dispositif de la résolution 33/123, l'Assemblée générale avait invité plusieurs institutions spécialisées et autres organes du système des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs, pour qu'ils examinent la question, sur l'assistance qu'ils apportent aux Comores et à rendre compte "des résultats de leur assistance et de leurs décisions au Secrétaire général en temps voulu pour que l'Assemblée générale puisse les examiner à sa trente-quatrième session".

5. Elle avait aussi prié les institutions spécialisées et les autres organismes compétents des Nations Unies de faire rapport au Secrétaire général "sur les mesures qu'ils ont prises et les ressources qu'ils ont rendues disponibles pour aider" les Comores.

6. Le texte de la résolution 33/123 de l'Assemblée générale a été communiqué aux institutions spécialisées et organismes compétents et leur attention a été attirée sur les demandes précises que l'Assemblée leur a adressées. Leurs réponses paraîtront sous forme d'additif au présent rapport.

ANNEXE

Rapport de la Mission d'étude aux Comores
7-14 avril 1979

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	2
II. LA SITUATION GENERALE AUX COMORES	7 - 23	4
III. PROJETS INSCRITS AU PROGRAMME D'ASSISTANCE ...	24 - 87	8
A. Projets à réaliser de toute urgence	24 - 53	8
B. Projets de développement accéléré	54 - 73	13
C. Coopération technique urgente de faible ampleur	74 - 81	16
D. Nouveaux projets	82 - 87	17

APPENDICES

I. Liste des projets nécessitant une assistance internationale d'urgence	19
II. Liste révisée des outils et du matériel agricole nécessaires	23
III. Liste actualisée du matériel et des fournitures nécessaires pour l'hôpital El'Maarouf (Moroni) et l'hôpital Hombo de Mutsamudu	24
IV. Amélioration et aménagement des aéroports	26

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 31/42 du 1er décembre 1976, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de mobiliser l'assistance financière, technique et économique de la communauté internationale en vue de répondre aux besoins de développement à court et à long terme des Comores. En conséquence, une mission de visite de l'ONU s'est rendue dans le pays en mai et en septembre 1977 pour évaluer la nature et l'ampleur des besoins. Dans son rapport (A/32/208/Add.1 et 2), elle a recommandé un programme d'assistance économique englobant un certain nombre de projets à réaliser de toute urgence, d'un coût de 20 millions de dollars environ, des projets de développement accéléré, d'un coût estimatif de quelque 6 millions de dollars, et plusieurs domaines appelant une coopération technique urgente de faible ampleur.

2. Ayant examiné la question relative à l'assistance aux Comores, l'Assemblée générale, dans la résolution 32/92 du 13 décembre 1977, a approuvé l'évaluation et les recommandations de cette mission de l'ONU et elle a prié instamment la communauté internationale de répondre généreusement et de continuer à fournir une assistance économique, financière et matérielle aux Comores. Dans cette résolution, elle a également prié le Secrétaire général, entre autres choses, de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires en faveur de ce pays, de suivre constamment la situation et de faire rapport sur cette question à l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième session.

3. Dans son rapport du 7 juillet 1978 sur l'assistance aux Comores (A/33/170), le Secrétaire général a décrit les mesures prises en application de la résolution 32/92 de l'Assemblée générale et il a joint en annexe un document sur les réactions des donateurs à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies en faveur des Comores et les progrès réalisés dans l'exécution des différents projets du programme d'assistance. L'Assemblée générale a examiné ce rapport le 19 décembre 1978 et elle a adopté la résolution 33/123, dans laquelle elle a noté avec satisfaction la réponse réservée à l'appel qu'elle avait lancé en faveur d'une assistance aux Comores, noté qu'une assistance importante était encore nécessaire d'urgence et lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle poursuive et, si possible, élargisse son assistance. L'Assemblée générale a aussi prié le Secrétaire général, entre autres choses :

a) De poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires au programme d'assistance;

b) De faire procéder à une étude de la situation économique des Comores et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme d'assistance et de faire rapport sur la question à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session.

4. Le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission se rende aux Comores du 7 au 14 avril 1979 pour tenir des consultations avec le gouvernement et obtenir des informations sur la situation économique du pays et l'état d'avancement du programme spécial d'assistance économique. La mission était dirigée par le Directeur du Bureau des questions politiques spéciales.

5. La mission a été reçue par le Président de la République, M. Ahmed Abdalla, par le Premier Ministre, M. Salim Ben Ali, par le Président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Taki, par le Ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Ali Mroudjae, et par le Ministre des finances, de l'économie et de la planification, M. Said Kafe. Elle a rencontré de nombreux fonctionnaires gouvernementaux et tenu plusieurs réunions de travail, dont la plupart étaient présidées par le ministre compétent.

6. La mission tient à exprimer sa reconnaissance au Président et à ses ministres pour leurs conseils et pour leur hospitalité généreuse. La mission est particulièrement reconnaissante au Directeur de la planification pour l'énorme travail qu'il a accompli dans un esprit de parfaite coopération en rassemblant tous les renseignements nécessaires à ses travaux, ainsi qu'au représentant résident par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement pour son concours.

II. LA SITUATION GENERALE AUX COMORES

7. La première mission a rendu compte, dans son rapport, de la situation aux Comores au moment de l'accession à l'indépendance, le 6 juillet 1975, et des événements qui ont suivi. Elle a décrit les principaux problèmes qui se posaient au pays avec son économie déséquilibrée et déficitaire. Elle a mis en relief la pauvreté en ressources naturelles, l'insuffisance de l'infrastructure, la structure coloniale de l'agriculture, le faible niveau d'instruction et de formation technique, les mauvaises conditions sanitaires et la déficience des services de santé, le déficit commercial chronique et l'énorme découvert budgétaire. Le programme spécial d'assistance recommandé par la mission avait pour but d'aider le gouvernement à commencer à suivre la politique qu'il avait choisie pour surmonter les obstacles et développer le pays.
8. Après le changement de régime de mai 1978, le nouveau gouvernement a fait savoir à l'ONU qu'il ne souhaitait modifier ni le contenu du programme ni l'orientation et les priorités de celui-ci (voir A/33/170, par. 5). Les entretiens sur le programme entre le gouvernement et la mission d'étude ont confirmé que l'orientation du programme n'avait pas changé et que l'ordre de grandeur restait le même. Toutefois, il y a eu des modifications de détail dans certains projets; de plus, certains éléments sont terminés ou près de l'être et deux nouveaux éléments seront ajoutés.
9. Dans ses entretiens avec la mission d'étude, le gouvernement a décrit les problèmes qui se posaient à lui et exposé sa façon de concevoir le développement du pays. Les problèmes n'ont guère changé depuis le rapport de la première mission. Deux problèmes urgents ont été résolus : la reconstruction du village détruit par l'éruption volcanique de 1977 sur la Grande Comore et la réinstallation des Comoriens rapatriés de Madagascar. Cela a été possible en partie grâce à l'auto-assistance et en partie avec l'aide du Fonds européen de développement.
10. En revanche, un nouveau problème sérieux a surgi au sujet de la commercialisation de l'essence d'ylang-ylang, qui est l'une des principales exportations. La mission a été informée que, pour diverses raisons, cette essence est devenue difficile à vendre. Le gouvernement espérait pouvoir résoudre rapidement cette difficulté, mais en attendant les stocks s'accumulaient et représentaient non moins de dix mois de production. C'est pourquoi, au moment de la visite de la mission, le gouvernement limitait la production et indemnisait les cultivateurs.
11. Toutefois, le déficit budgétaire demeure de loin le plus grave problème économique. Le resserrement des dépenses qui en résulte est sensible dans tous les secteurs de l'activité gouvernementale, laquelle est essentielle dans pratiquement tous les domaines du développement. A cet égard, le gouvernement a informé la mission qu'il avait l'intention de rétablir des procédures administratives et financières normales et de mettre en place un système budgétaire satisfaisant. Depuis son accession au pouvoir, le nouveau gouvernement a entrepris simultanément de restructurer l'administration, d'adopter des méthodes budgétaires et comptables adéquates et de réorganiser les entreprises d'Etat.

12. Selon le gouvernement, il s'était avéré très difficile de procéder à cette réorganisation sans surcroît de dépenses. L'administration ne pouvait pas fonctionner sans un personnel suffisant. Le gouvernement a expliqué comment les premiers montants estimatifs des dépenses pour 1979, qui s'élevaient à près de 50 millions de dollars, avaient été ramenés par étapes successives à quelque 18 millions de dollars; même ainsi, le déficit serait encore de près de 10 millions de dollars, compte non tenu des dépenses d'équipement. Le gouvernement a dit qu'il continuerait à s'efforcer de réduire les dépenses autant que possible.

13. Les états financiers fournis à la mission montrent que, pendant le deuxième semestre de 1978, le déficit budgétaire courant était d'environ 3,4 millions de dollars. Etant donné l'accroissement inévitable des dépenses courantes lié au développement économique et social, il y a peu de chances que le gouvernement réussisse à faire mieux en 1979, c'est-à-dire à avoir un déficit inférieur à 7 millions de dollars.

14. Pour les années suivantes, un renforcement du système budgétaire pourrait aider à empêcher que les dépenses courantes ne continuent à augmenter à mesure que le pays se développe. On peut cependant prévoir un déficit budgétaire important pendant quelque temps encore. Le gouvernement a dit à la mission que le budget resterait vraisemblablement déficitaire pendant encore cinq ans et, sur la foi des documents disponibles, la mission tend à souscrire à cette évaluation.

15. Les Comores sont très pauvres, et il faudra beaucoup d'efforts et de ressources pour que le processus de développement démarre. Si certains projets, en agriculture par exemple, peuvent engendrer des recettes assez rapidement, il faudra investir des sommes considérables dans les domaines de l'infrastructure, de l'enseignement et des services de santé notamment, où les investissements sont lents à produire l'accroissement de recettes escompté. Le déficit budgétaire courant est le résultat de cette situation.

16. La balance commerciale est aussi déficitaire, et ce problème n'est pas nouveau. Au cours des dix dernières années, la valeur des exportations a rarement atteint beaucoup plus de la moitié de la valeur des importations. On trouvera au tableau 1 ci-après les chiffres pour les dernières années.

Tableau 1

Balance commerciale

	1974	1975	1976	1977	1978
Exportations Tonnes	5 400	4 263	6 304	2 099	3 500
Milliers de dollars	8 908	9 256	9 265	8 991	9 127
Importations Tonnes	75 115	55 425	40 776	39 812	45 429
Milliers de dollars	25 845	22 612	12 994	16 546	21 330
Pourcentage des importations (Valeur des exportations (Valeur des importations x 100)	34%	41%	71%	54%	43%

Source : Statistique du commerce extérieur et de la navigation : 1977
 (République fédérale islamique des Comores) et autres chiffres fournis par le
 gouvernement : convertis en dollars des Etats-Unis aux taux de change courants.

17. Le rapport exceptionnellement élevé exportations/importations en 1976 était dû à une réglementation rigoureuse des importations et à une réduction correspondante des stocks. Au cours des deux années qui ont suivi, la valeur des importations a augmenté fortement alors que les exportations ont enregistré une légère baisse. A moins d'un rétablissement rapide du marché de l'essence d'ylang-ylang, on ne voit guère comment la balance commerciale pourrait s'améliorer sensiblement dans un proche avenir.

18. En outre, le problème de l'accumulation régulière de la dette commence à se poser. Le gouvernement a de grosses dettes, tant intérieures qu'extérieures, qui sont maintenant arrivées à échéance. D'après les chiffres fournis à la mission, la dette extérieure non réglée s'élève maintenant à 3,2 millions de dollars, plus 576 000 dollars de quotes-parts dues aux organisations internationales. En ce qui concerne la dette intérieure, le montant total à régler s'élève à près de 22 millions de dollars, dont près d'un tiers consiste en rémunérations non payées.

19. En 1978, le service de la dette dans les comptes courants du gouvernement s'élevait à 365 000 dollars au total. Cette somme ne représentait que 3,5 p. 100 des dépenses courantes de l'année. D'après le projet de budget pour 1979 qui a été soumis à la mission, le service de la dette s'élève déjà à 544 500 dollars pour les seuls intérêts (les remboursements de capital, d'un montant de 769 000 dollars ne figurent pas dans le budget ordinaire).

/...

20. Le gouvernement a donc remis à la mission un échéancier pour le service de la dette relative aux emprunts extérieurs déjà obtenus, compte non tenu des dettes dues immédiatement. Le chiffre annuel doit passer de 365 000 dollars en 1978 à 1 670 000 d'ici 1986; de là il passera brusquement à 3 760 000 dollars en 1987 et se maintiendra à ce niveau environ jusqu'en 1991, pour baisser ensuite légèrement. Qui plus est, le service de la dette augmentera encore plus rapidement avec l'accroissement de l'aide financière extérieure au développement, même si elle est accordée à des conditions libérales.

21. Face à des problèmes économiques et financiers d'une telle ampleur, le Gouvernement des Comores n'a d'ailleurs pu maintenir un minimum de services et d'activités de développement que grâce à une aide extérieure généreuse. D'après les chiffres que le gouvernement a soumis à la mission, le montant total de l'aide fournie en dehors des projets depuis la présentation du rapport de la première mission, à la fin de 1977, s'élève à environ 9,5 millions de dollars. En outre, une somme de plusieurs millions de dollars a été fournie ou annoncée au titre de projets.

22. Il est évident que, pendant plusieurs années, l'assistance devra être au moins maintenue à ce niveau. Le pays aura besoin à la fois d'une aide financière générale, non liée à des projets, et d'une assistance au titre de projets précis. Par ailleurs, sans de longs délais de grâce suivis d'un échéancier des remboursements très étalé, la charge du service de la dette deviendra excessive même si les taux d'intérêt sont nuls.

23. C'est dans ce contexte que la mission a examiné avec le gouvernement les progrès accomplis dans l'exécution des projets recommandés par la mission de 1977. On trouvera au chapitre III ci-dessous des précisions concernant chaque projet, notamment, le cas échéant, les changements dans les objectifs ou les méthodes ainsi qu'une description des deux nouveaux projets.

III. PROJETS INSCRITS AU PROGRAMME D'ASSISTANCE

A. Projets à réaliser de toute urgence

1. Appui budgétaire indispensable

24. On a indiqué à la section II ci-dessus qu'il fallait continuer à apporter un concours au financement des dépenses renouvelables. Sept millions de dollars au minimum seront probablement nécessaires pour combler le déficit de 1979 et ainsi qu'il a été noté aux paragraphes 13 et 14 ci-dessus, il faudra probablement apporter un appui financier important chaque année jusqu'à la fin de 1983. On encouragera la bonne utilisation de cette assistance budgétaire en établissant un système de budgétisation et de comptabilité.

25. Ainsi que la première mission l'a indiqué dans son rapport, une partie au moins de cet appui budgétaire pourrait être fournie sous forme d'une aide alimentaire substantielle (A/32/208/Add.1, par. 71), sous réserve que le gouvernement puisse vendre les denrées reçues de manière à utiliser les fonds de contrepartie à des fins déterminées. Les produits qu'il conviendrait de lui fournir à cet effet sont ceux qui ont déjà été indiqués dans le rapport de la première Mission. Ils sont énumérés ci-après avec indication des quantités annuelles maximales qui pourraient être ainsi utilisées :

Riz ou maïs (pas plus de 25 p. 100 de maïs)	15 000 tonnes métriques
Sucre	3 000 tonnes métriques
Viande et poisson en boîte	1 000 tonnes métriques
Lait en boîte	400 tonnes métriques
Huile comestible	600 tonnes métriques

2. Développement des cultures vivrières

26. Ce projet a déjà démarré avec l'assistance financière du Fonds européen de développement qui subventionne le développement de la culture du maïs. En outre, un prêt accordé à la fois par le Fonds africain de développement et la Banque africaine de développement permettra de développer, entre autres, la culture du bananier.

27. Le cadre dans lequel le projet s'inscrit actuellement est un peu différent de celui qui est décrit dans le rapport de la première Mission. Les structures à créer comprendront un centre fédéral de développement agricole et rural et 16 centres locaux de développement agricole et rural. Les 16 centres locaux seront créés par étapes. Le rôle principal des centres sera d'informer les petits cultivateurs et de leur donner une formation ainsi que de mettre à leur disposition, entre autres, des semences.

28. La mise en train de ce programme sera facilitée non seulement par l'assistance accordée par le Fonds africain de développement et la Banque européenne de développement mais aussi par la réalisation d'un projet PNUD/FAO intitulé "Appui au développement rural" qui bénéficiera de l'assistance financière du PNUD pendant une période de cinq ans. Le coût final de ce projet ne pouvant encore être évalué, on a retenu le montant initial annoncé de 1 100 000 dollars.

/...

3. Développement de la région de Nioumakéli

29. Les travaux préparatoires des tout premiers stades de ce projet ont quelque peu progressé. Des fonds pour les travaux de construction et d'entretien ultérieur des routes doivent être fournis par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Les travaux de construction commenceront en principe dans le courant du deuxième semestre de 1979.

30. Le développement de l'ensemble de la région sera abordé de façon différente en vue d'accélérer le rythme des réalisations. Au lieu d'élaborer immédiatement un programme détaillé de développement suivi d'une étude de faisabilité, on établira un schéma. Celui-ci ne devrait coûter que 100 000 dollars, alors qu'un programme et une étude de faisabilité détaillés seraient revenus à 500 000 dollars. Toutefois, le schéma sera suffisamment détaillé pour permettre de solliciter d'éventuelles sources de financement. Le PNUD a accepté de financer un petit projet pour permettre d'établir le schéma de développement en question.

4. Amélioration de la culture du cocotier et dératisation

31. Ce projet, qui a été établi de façon à pouvoir être financé par la Banque mondiale, vise maintenant non seulement la Grande Comore mais aussi Anjouan et Mohéli. On estime à 5 millions de dollars son coût total. Mais le projet n'a pas été définitivement approuvé et la Mission a cru comprendre que la prochaine étape consisterait pour le gouvernement à demander à la Banque mondiale d'envoyer aux Comores une équipe d'évaluation.

5. Formation agricole

32. On prévoit maintenant de répondre aux besoins de ce type de formation dans le cadre du projet d'aide au développement rural financé par le PNUD (voir par. 27 ci-dessus). Grâce à ce projet, des bourses de perfectionnement seront accordées à 15 techniciens comoriens qui bénéficieront de la formation du niveau le plus élevé. Des cadres de niveau moyen se verront dispenser une formation à Mohéli également dans le cadre de ce projet.

6. Crédit de développement agricole

33. Au lieu d'accorder des crédits agricoles par l'intermédiaire de la Banque nationale des Comores, le gouvernement a maintenant l'intention de créer une banque de développement distincte. Il sollicite déjà des avis techniques au sujet de la création de cette banque.

34. Il n'a pas été reçu de contributions pour la constitution du capital nécessaire pour financer le crédit agricole, dont on a estimé au départ qu'il devrait être de 800 000 dollars rien que pour le financement des récoltes.

7. Outillage et matériel agricoles

35. Ayant reçu l'outillage et le matériel actuellement disponibles dans le pays, y compris les articles qui ont été fournis grâce à l'assistance bilatérale, le gouvernement a remis à la Mission une liste à jour des besoins actuels (voir l'appendice II ci-après). La Mission estime que le coût total des articles figurant maintenant sur cette liste est d'environ 1 500 000 dollars.

/...

8. Eradication du paludisme

36. Il a été demandé à l'OMS d'examiner préalablement ce projet. Il semble que le coût de ce projet dépassera de beaucoup les prévisions initiales (550 000 dollars). On a donc fixé à un million de dollars le montant provisoire des dépenses à prévoir.

9. Equipement et fournitures pour l'hôpital El Maarouf (Moroni) et l'hôpital de Mutsamudu

37. Outre la remise en état des bâtiments de l'hôpital, le Fonds européen de développement a également financé des achats importants, par exemple, celui du matériel de radiologie et de stérilisation. De plus, le FISE et des sources bilatérales (Suisse et Canada), agissant par son intermédiaire, ont financé de très gros achats de matériel médical et de fournitures. La liste des articles dont on a maintenant besoin d'urgence a donc changé quelque peu par rapport à celle qui figurait dans le premier rapport de la Mission. On trouvera à l'appendice III ci-après la liste actuelle, qui tient compte des quantités et prix révisés et comporte quelques nouveaux articles. Le coût total est estimé à environ 270 000 dollars.

10. Aliments complémentaires pour les hôpitaux

38. Le gouvernement a fait savoir à la Mission que les produits alimentaires fournis par le PAM seraient suffisants pour répondre à tous les besoins prévus dans le cadre de ce projet. Il a néanmoins ajouté que certains des aliments risquaient, par leur goût, de ne pas convenir à la population, même si du point de vue nutritionnel ils étaient très appréciables.

11. Amélioration et aménagement des aéroports

39. Sous cette rubrique sont maintenant groupés les projets qui portaient les numéros 11, 12 et 28 dans le rapport de la première Mission, ainsi que plusieurs autres éléments.

a) Aéroport d'Anjouan

40. Le gouvernement compte pouvoir disposer de fonds d'aide bilatérale pour les travaux de réparation de la piste d'Anjouan (projet 11 dans le rapport de la première Mission). Le coût de ces travaux est maintenant estimé à un million de dollars environ.

b) Matériel pour l'aéroport d'Anjouan

41. Dans cet aéroport, qui enregistre en moyenne deux vols par jour et accueille au total 500 passagers par an, le matériel fait sérieusement défaut. Il n'y a pas d'appareils pour la lutte contre les incendies ou les opérations de sauvetage et le matériel de navigation aérienne et de météorologie aéronautique est très limité. Les aménagements nécessaires se feront en deux phases. La phase I consistera à se doter du matériel indispensable pour assurer un minimum de sécurité et à effectuer les travaux météorologiques essentiels. La phase II consistera à continuer d'améliorer la navigation aérienne et à acquérir du matériel pour l'entretien de la piste.

/...

42. On trouvera à l'appendice IV ci-dessous la liste des éléments nécessaires pour ces deux phases. Le coût total de la phase I serait d'environ 320 000 dollars. La Mission recommande d'inscrire la phase I sous la rubrique des projets de développement accéléré; la phase II, dont le coût dépasserait 100 000 dollars, est à rattacher pour bien faire au programme de développement normal.

c) Piste de l'aéroport d'Hahaia

43. Quoique le PNUD ait fait en sorte d'obtenir des avis techniques de l'OACI, ce projet n'a pas véritablement progressé. Le gouvernement cherche à obtenir des avis techniques complémentaires sur la nature et la portée des travaux qui s'imposent et à faire faire ensuite une étude technique détaillée avant d'entreprendre les travaux de construction proprement dits. Il s'en tient donc pour cet élément classé parmi les projets à réaliser de toute urgence au chiffre indicatif de un million de dollars.

d) Bâtiments et équipement de l'aéroport d'Hahaia

44. L'aéroport d'Hahaia est entré en service en mai 1975 mais n'a jamais été achevé. De plus, comme certains éléments font défaut, une bonne partie du matériel qui a été installé fonctionne mal ou pas du tout. En particulier, un grand nombre d'aides électroniques à la navigation aérienne et pour l'approche du terrain se sont détériorées dans l'atmosphère imprégnée de sel, faute d'être utilisés.

45. Le gouvernement a dressé des listes du matériel et des travaux de construction nécessaires pour l'aéroport d'Hahaia. Le projet comporte deux phases. La phase I consistera à mettre l'aéroport en état de fonctionner de façon raisonnablement satisfaisante. Pendant la phase II, on finira l'aménagement de l'aéroport, notamment en ce qui concerne la météorologie aéronautique, la navigation aérienne, la lutte contre les incendies, les opérations de sauvetage et la réception des passagers et des marchandises (pour plus de détails, voir l'appendice IV ci-après). Le montant estimatif des dépenses est d'environ 2 200 000 dollars pour la phase I et de un million de dollars pour la phase II. La Mission recommande d'inscrire la phase I au programme de développement accéléré mais estime que la phase II devrait être considérée comme faisant partie intégrante du développement normal du pays.

e) Aéroport de Mohéli

46. A l'heure actuelle, cet aéroport, qui accueille en moyenne 2 500 passagers par an, n'est guère plus qu'une piste d'atterrissage. Il dispose d'une installation radio à batterie d'une puissance de un watt, mais il n'a pas de matériel météorologique ni d'appareils pour la lutte contre les incendies. Le gouvernement a dressé des listes du matériel nécessaire pour combler ces lacunes et a, là encore, divisé le projet en deux phases (voir appendice IV ci-après). La Mission recommande d'inscrire la phase I, dont le coût estimatif est de 500 000 dollars, au programme de développement accéléré. Elle estime, là encore, que la phase II, dont le coût estimatif est de 150 000 dollars, devrait être considérée comme faisant partie intégrante du programme de développement normal du pays.

/...

f) Assistance technique nécessaire pour assurer le fonctionnement des aéroports

47. Pour faciliter l'aménagement des aéroports dont il a été question plus haut, le gouvernement cherche à obtenir les experts et l'assistance technique suivants :

- a) Un technicien ILS/VOR;
- b) Un ingénieur de la navigation aérienne;
- c) Un ingénieur en météorologie;
- d) Un technicien installateur;
- e) Un moniteur pour la lutte contre les incendies et les opérations de sauvetage.

48. Chacun des quatre premiers experts est demandé pour deux ans; le moniteur pour la lutte contre les incendies et les opérations de sauvetage est demandé pour un an. En outre, un très grand nombre de techniciens comoriens auront besoin de suivre des stages hors du pays.

12. Piste de l'aéroport d'Hahaia

Voir au paragraphe 43 ci-dessus, le projet 11 c).

13. Approvisionnement en eau

49. La phase initiale de ce projet a quelque peu progressé et on est actuellement en train de créer une société pour l'exploitation des ressources en eau. Des services consultatifs sur la situation hydrologique d'ensemble et sur la mise en valeur des ressources en eau ont été fournis par le système des Nations Unies et on a élaboré un projet d'étude générale sur les ressources en eau, dont le coût s'élèverait à 345 000 dollars. Bien que l'on espère obtenir le concours de sources multilatérales, le financement de cette étude n'est pas encore assuré. En outre, le gouvernement estime que cette étude ne couvrirait pas tous les aspects des besoins en eau. C'est pourquoi la Mission a décidé de maintenir le montant estimatif de 500 000 dollars qui avait été prévu initialement pour ce projet.

50. Par ailleurs, un système primaire d'approvisionnement en eau a été installé à Moroni grâce à des crédits fournis par le Fonds de développement européen. La mise en place d'un réseau secondaire de distribution permettrait d'accroître les avantages que présente cette installation.

14. Installations de stockage de denrées alimentaires

51. Le PAM a déjà accepté de financer la construction dans la Grande Comore et à Anjouan de deux entrepôts de stockage dont le coût total serait d'environ 130 000 dollars. La Mission croit comprendre que ces entrepôts ne seraient utilisés que pour le stockage des produits alimentaires fournis par le PAM.

52. Le gouvernement a indiqué qu'un autre organisme multilatéral était disposé à fournir une aide pour la construction d'installations de stockage en apportant éventuellement une contribution plus importante que celle du PAM. Etant donné qu'il

/...

n'est pas possible de compter de façon absolue sur cette assistance supplémentaire et qu'on a besoin d'une capacité de réserve stratégique supérieure à celle qui sera fournie pour les approvisionnements du PAM, il a été décidé de maintenir le montant de 150 000 dollars prévu initialement pour ce projet.

15. Reconstruction et réinstallation

53. Les villageois dont les habitations ont été détruites par l'éruption volcanique de 1977 dans la Grande Comore ont construit de nouvelles maisons quelques kilomètres plus loin. Les Comoriens rapatriés de Majunga (Madagascar) ont été réintégrés pour la plupart dans la société comorienne, le Fonds européen de développement ayant fourni une aide substantielle pour leur réinstallation. Le Fonds a financé l'aménagement de terrains et la construction de logements à pièce unique auxquels les occupants peuvent ajouter des éléments. Le gouvernement a déclaré à la Mission que les besoins en matière de reconstruction et de réinstallation se trouvaient ainsi satisfaits.

B. Projets de développement accéléré

16. Développement du petit élevage

54. Le gouvernement a informé la Mission que ce projet, dont le financement était assuré en partie par le FISE et en partie par le Fonds de développement européen, était en cours de réalisation. Les contributions de ces organismes ont augmenté et s'élèvent maintenant à 610 000 dollars.

17. Minoteries de maïs

55. Ce projet fait désormais partie intégrante du plan général de développement de la culture du maïs financé par le Fonds de développement européen.

18. Projet pilote de reboisement

56. Le rapport de la première Mission prévoyait la réalisation du projet pilote et de la phase de démarrage du programme de reboisement. Le coût estimatif de ces opérations était estimé à 300 000 dollars, sur un total de 2 millions de dollars pour l'ensemble du programme de reboisement.

57. Un projet pilote d'un coût de 25 000 dollars, financé par le PNUD, a été achevé en 1979. Sur la base de l'expérience ainsi acquise, le gouvernement se propose maintenant d'entreprendre un programme de foresterie. Ce programme comprendra trois projets qui ont été proposés par une mission mixte PNUD/FAO. Ces projets auront respectivement pour objectif de mettre en valeur les ressources forestières et les pâturages des hauts plateaux, d'assurer la protection et l'aménagement d'un bassin de drainage dans les montagnes de la région de Nioumakéli et de fournir un appui aux services des eaux et forêts. Le gouvernement propose d'élargir le dernier de ces projets pour permettre le reboisement de 600 hectares. Le coût total de ces projets, dont le financement n'est pas encore assuré, est estimé à 2 150 000 dollars.

/...

19. Fabrication d'outils agricoles

58. Au moment où la Mission se trouvait aux Comores, le gouvernement attendait une équipe consultative de l'ONUDI qui devait se rendre sur place pour examiner la possibilité d'y fabriquer des outils agricoles.

20. Production de sel

59. Le gouvernement a informé la Mission que le PNUD et l'ONUDI étaient en train de réaliser une étude de faisabilité pour la production de sel et que le rapport technique correspondant serait prêt dans un délai de quelques semaines. Toutefois, aucune source de financement n'a encore été trouvée.

21. Réserves stratégiques de denrées alimentaires

60. Bien que, comme on l'a déjà indiqué plus haut à propos du projet 14, certains progrès aient été enregistrés en ce qui concerne la création d'installations de stockage, rien n'a encore été fait en vue de la constitution de la réserve de produits alimentaires elle-même. En fait, le gouvernement n'a même pas reçu de promesses d'assistance pour la réalisation de ce projet qui constitue une mesure de précaution importante contre les aléas des transports maritimes, des conditions atmosphériques et de l'agriculture.

22. Réserves stratégiques d'hydrocarbures

61. Aucune assistance n'a été reçue pour ce projet. Cependant, le gouvernement a été informé que d'ici un an, les réservoirs de stockage existants se seraient détériorés au point d'être inutilisables. Il a donc demandé la réalisation d'une étude technique en vue de mettre en place à Anjouan et dans la Grande Comore des installations suffisantes pour stocker des réserves pour six mois.

62. Il a été proposé de porter la capacité de stockage à six mois au lieu de deux comme on l'avait prévu initialement à cause des changements intervenus dans cette partie de l'océan Indien en ce qui concerne les approvisionnements en pétrole. Le gouvernement craint que ces changements se traduisent par une précarité accrue des approvisionnements et par des livraisons plus importantes mais moins fréquentes.

63. Le coût des réservoirs de stockage et des installations connexes a été estimé à 10 millions de dollars. Cette somme étant beaucoup plus élevée que les chiffres initialement prévus, le gouvernement est en train d'examiner les diverses options qui lui sont ouvertes. Quelle que soit la solution adoptée, une assistance extérieure très importante sera nécessaire. Le chiffre initial de 600 000 dollars qui avait été indiqué dans le rapport de la première Mission a donc dû être révisé et a été fixé à titre indicatif à 2 millions de dollars.

23. Formation aux métiers ou professions techniques

64. En raison d'un changement de politique en matière de formation technique et professionnelle, le grand projet qui bénéficiait de l'assistance du PNUD et de l'OIT a été suspendu. On a proposé un plan qui consisterait à intégrer davantage la formation technique à l'enseignement général et dont la mise en oeuvre exigerait le

concours d'une assistance extérieure. La Mission a été informée que le gouvernement souhaitait examiner cette question de façon plus approfondie avant de décider la marche exacte à suivre.

65. Le gouvernement a confirmé qu'il souhaitait que le programme de formation de personnel du bureau qui fonctionnait dans la Grande Comore soit maintenu et qu'il soit étendu à d'autres îles. Ce programme bénéficie de l'assistance de l'Organisation des Nations Unies et la Mission est d'accord pour qu'il soit maintenu.

24. Formation de personnel paramédical

66. Le FISE fournit le matériel technique et pédagogique nécessaire pour ce projet.

25. Formation d'assistants dentaires

67. L'OMS fournit les services d'un chirurgien-dentiste faisant office d'instructeur et la Suisse a fourni le matériel dentaire et pédagogique nécessaire pour la réalisation d'un programme de formation aux Comores.

26. Ambulances

68. Deux ambulances et deux camionnettes vont être fournies par la Suisse par l'intermédiaire du FISE. On a encore besoin de trois ambulances supplémentaires dont le coût approximatif serait de 40 000 dollars.

27. Transports maritimes interinsulaires

69. On a acheté un deuxième bateau à fond plat et à faible tirant d'eau mais celui-ci s'est avéré peu fiable et très coûteux à exploiter et à entretenir. Entre-temps, le premier bateau a fait naufrage. Le gouvernement n'est donc plus en mesure de garantir des liaisons interinsulaires régulières et les transports maritimes ne sont assurés qu'irrégulièrement par des bateaux privés dont le tonnage est relativement faible. En conséquence, on a besoin d'un bateau adéquat en bon état, dont le coût serait vraisemblablement de l'ordre de 500 000 dollars.

28. Météorologie et télécommunications météorologiques

70. Les besoins dont il était fait mention sous cette rubrique dans le premier rapport sont désormais indiqués aux sections b), d), e) et f) du projet 11 tel qu'il est révisé dans le présent rapport.

29. Hydro-électricité

71. La Mission a été informée qu'un expert de la Banque africaine de développement avait procédé à une évaluation du potentiel hydro-électrique d'Anjouan et de Mohéli et qu'on attendait la publication de son rapport. Il y a lieu de supposer que ce rapport sera favorable et qu'il sera nécessaire d'établir des études géologiques et hydro-électriques et des plans détaillés. Le chiffre initial de 400 000 dollars qui avait été prévu pour ce projet est donc maintenu.

/...

30. Energie géothermique

72. Le PNUD a accepté de financer une étude sur le potentiel géothermique. Toutefois, les experts dans ce domaine étant très demandés, on attend toujours la réalisation de cette étude.

73. Etant donné qu'il n'y a aucun géologue comorien qualifié dans le pays, la Mission recommande qu'au moins deux Comoriens soient envoyés à l'étranger pour y recevoir une formation dans ce domaine dès que des candidats appropriés se seront présentés.

C. Coopération technique urgente de faible ampleur

31. Consultant pour l'élaboration de projets de développement agricole

74. En novembre 1978, une mission mixte PNUD/FAO chargée d'identifier des projets et d'élaborer des programmes agricoles s'est rendue aux Comores. On pense que dans son rapport final la Mission recommandera plus de 20 projets intéressant divers domaines (agriculture, mise en valeur des ressources en eau, ressources forestières, pêche, nutrition et formation technique connexe). En conséquence, le gouvernement n'a plus besoin des services d'un consultant dans ce domaine.

32. Renforcement du bureau d'étude de projets au Centre national de la planification, des méthodes et des finances

75. Ce projet sera désormais réalisé dans le cadre d'un projet mixte PNUD/ONU d'assistance en matière de gestion et de planification du développement dont l'objectif est de renforcer la direction de la planification.

33. Gestion des complexes de réfrigération

76. La gestion de ces complexes va être intégrée à un projet de développement de la pêche artisanale qui a été élaboré par la Banque africaine de développement et la FAO. Le gouvernement compte recevoir prochainement le rapport final sur ce projet. Il est proposé de confier la gestion de ces complexes à deux frigoristes dont les services seront initialement fournis dans le cadre de l'assistance technique pour ce projet.

77. Le gouvernement a informé la Mission qu'il souhaitait également que des frigoristes comoriens soient formés à l'étranger mais qu'apparemment cela n'avait pas été prévu dans le projet de développement de la pêche. Cela nécessiterait l'octroi de bourses de formation supplémentaires à trois personnes, probablement pour une période d'au moins deux ans.

34. Assistance pour l'établissement d'un système de contrôle financier et d'un système de comptabilité

78. Des progrès considérables ont été déjà enregistrés dans ce domaine avec l'assistance du conseiller en finances publiques du FMI. Un budget fédéral de base et un code fiscal fédéral ont déjà été introduits et un système de comptabilité a

été mis en place pour le trésor public. Toutefois, il reste encore à mettre au point un code général de comptabilité publique et on a besoin pour cela des avis d'un expert. Ses services ne seraient toutefois requis que pour un an, étant donné que le conseiller du FMI va rester sur place.

35. Conseiller pour la formation d'instituteurs

79. Une mission de l'UNESCO chargée d'identifier des projets et d'élaborer des programmes scolaires s'est rendue aux Comores en janvier 1979. Elle a recommandé de revoir la formation des instituteurs dans le cadre d'une réorganisation générale de l'enseignement. En conséquence, on a abandonné le projet initial qui prévoyait de faire appel d'urgence pour une période de courte durée aux services d'un conseiller dans le cadre du programme d'enseignement technique et secondaire de l'administration précédente. Etant donné que le nouveau projet qui a été proposé s'intègre dans le processus normal de développement du pays et ne correspond plus à un besoin à satisfaire d'urgence grâce à une assistance technique de faible ampleur, il n'a pas été inclus dans le programme de la Mission.

36. Conseiller pour le développement des statistiques

80. Un appui sera fourni pour le développement des statistiques tant au niveau fédéral qu'au niveau insulaire dans le cadre du projet d'assistance en matière de gestion et de planification du développement.

37. Conseils pour l'établissement d'un système de comptabilité nationale

81. Etant donné qu'aucun progrès n'a été enregistré dans ce domaine, la Mission recommande une nouvelle fois au gouvernement de se mettre en contact avec la Commission économique pour l'Afrique.

D. Nouveaux projets

38. Transports aériens

82. Les Comores sont largement tributaires des transports aériens tant pour les liaisons interinsulaires que pour les communications avec le continent africain. L'aéroport d'Hahaiia peut recevoir des avions à réaction intercontinentaux et, jusqu'à présent, des compagnies aériennes étrangères ont assuré des liaisons avec le continent africain. La compagnie Air Comores assure également des liaisons entre les îles et avec le continent avec ses avions à hélices. Toutefois, au moment où la Mission se trouvait sur place, sur trois appareils, deux étaient immobilisés et le troisième était temporairement hors service.

83. Le gouvernement estime important de doter la compagnie Air Comores d'appareils nouveaux et modernes. A l'issue d'entretiens avec la Mission, on a estimé que l'idéal serait d'acheter deux appareils à turbopropulseur ayant un faible rayon d'action et une capacité d'environ 20 places. Le rayon d'action optimum de ces appareils serait bien adapté aux distances qui séparent les îles, mais permettrait d'atteindre le continent au cas où, pour une raison quelconque, les services internationaux seraient interrompus ou insuffisants.

/...

84. La Mission croit savoir qu'au moins deux types d'appareil présentant les caractéristiques nécessaires sont disponibles. Le coût de ces appareils (stock de pièces détachées inclus) serait vraisemblablement d'environ 5 millions de dollars. Il faudrait également assurer la formation des équipages et du personnel d'entretien dans le cadre de ce projet.

39. Services postaux et télécommunications

85. Etant donné qu'il est vital pour un archipel de disposer de communications sûres, un programme de développement des postes et des télécommunications a été élaboré avec l'assistance de l'Union internationale des télécommunications et de l'Union postale universelle. L'élément de base de ce programme est un système de liaisons interinsulaires par radio et téléphone. Le coût estimatif de ce système est d'environ 4 millions de dollars, dont 3 millions seront fournis par le Fonds de développement européen. La Mission croit comprendre que le solde serait financé par une source bilatérale.

86. Afin de pouvoir utiliser ces liaisons interinsulaires, il faudra remplacer le central manuel actuellement en service à Mutsamudu, dans l'île d'Anjouan. D'après le gouvernement, le coût estimatif de cette opération serait de 1 200 000 dollars.

87. En outre, pour que ce système de liaisons par radio et téléphone soit économiquement viable, il sera nécessaire d'augmenter la capacité actuelle des centraux automatiques de Moroni et d'installer des centraux automatiques dans un certain nombre d'endroits qui pour l'instant ne sont équipés que de standards manuels. Le plus urgent serait d'accroître la capacité des installations de Moroni en installant immédiatement 2 000 lignes et en prévoyant une capacité définitive de 10 000 lignes; le coût estimatif initial de cette opération serait d'environ 1 700 000 dollars.

APPENDICE I

Liste des projets nécessitant une assistance internationale d'urgence

A. Projets à réaliser de toute urgence

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Projet	Montants estimatifs des coûts initialement prévus dans le document A/32/208/Add.1	Montants estimatifs révisés	Solde des fonds qu'il reste à obtenir	Personnel de coopé- ration technique actuel- lement nécessaire	Source de l'assistance fournie ou promise depuis 1977
					(Mois de travail)
1. Appui budgétaire indispensable	10 000	7 000 ^{a/}	7 000 ^{a/}	-	-
2. Développement des cultures vivrières	1 000	1 000 ^{b/}	inconnu	-	FED/BAFD/ PNUD/FAO
3. Développement de la région de Nioumakeli	500	100	néant	-	PNUD
4. Amélioration de la culture du cocotier et dératissage	2 000 ^{c/}	5 000 ^{c/}	néant ^{c/}	-	Banque mondiale
5. Formation agricole	60	^{d/}	néant	-	PNUD/FAO
6. Crédit de développement agricole	800	800	800	^{e/}	-
7. Outillage et matériel agricoles	1 000	1 500	1 500	-	-
8. Eradication du paludisme	550	1 000	1 000 ^{f/}	48 ^{f/}	-
9. Equipement et fournitures pour l'hôpital El Maarouf (Moroni) et l'hôpital de Mutsamudu	150	270	270	-	FED/FISE Suisse/Canada
10. Aliments complémentaires pour les hôpitaux	100	100	néant	-	PAM
11. Amélioration et aménagement des aéroports (en partie)					
a) Aéroport d'Anjouan	550	1 000	1 000 ^{g/}	-	-
b) Piste de l'aéroport de Hahaia	1 000	1 000	1 000	-	PNUD/OACI
c) Assistance technique nécessaire pour le fonctionnement de l'aéroport	-	-	-	108	-
12. Piste de l'aéroport de Hahaia (voir le point 11 b) ci-dessus)	-	-	-	-	-
13. Approvisionnement en eau	500	500	500	-	PNUD/FAO/FED
14. Installations de stockage de denrées alimentaires	150	280 ^{h/}	150 ^{h/}	-	PAM
15. Reconstruction et réinstallation	1 600	1 600 ^{i/}	néant ^{i/}	-	FED
	<u>19 960</u>	<u>21 150</u>	<u>13 220</u>	<u>156</u>	

/...

Liste des projets nécessitant une assistance internationale d'urgence (suite)

B. Projets de développement accéléré

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Projet	Montants	Montants	Solde des	Personnel	Source de
	estimatifs des coûts initialement prévus dans le document A/32/208/Add.1				
11. Amélioration et aménagement des aéroports (en partie)					
b) Matériel pour l'aéroport d'Anjouan	-	320	320	-	-
d) Bâtiments et équipement de l'aéroport de Mahala	-	2 200	2 200	-	-
e) Aéroport de Mohéli	-	500	500	-	-
16. Développement du petit élevage	230	230	néant	-	FISE/FED
17. Minoteries de maïs	250	250	néant	-	FED
18. Reboisement	300	2 150 ^{1/}	2 150	-	PNUD/FAO
19. Fabrication d'outils agricoles	100	100	100	-	PNUD/ONU
20. Production de sel	50	50	50	-	PNUD/ONU
21. Réserves stratégiques de denrées alimentaires	1 500	1 500	1 500	-	-
22. Réserves stratégiques d'hydrocarbures	600	2 000	2 000	-	-
23. Formation aux métiers ou professions techniques	1 500	1/	1/	-	-
24. Formation de personnel paramédical	30	30	néant	-	FISE
25. Formation d'assistants dentaires	100	110 ^{1/}	néant	-	Suisse/OMS
26. Ambulances	100	100	40	-	Suisse/FISE
27. Transports maritimes interinsulaires	500	500	500	-	-
28. Météorologie et télécommunications météorologiques (voir point 11 b, d et e ci-dessus)	300	-	-	-	-
29. Hydro-électricité	400	400	400	-	BAFD
30. Energie géothermique	100	100	100	2	PNUD
	<u>6 060</u>	<u>10 540</u>	<u>9 860</u>	<u>2</u>	

(Mois de
travail)

Liste des projets nécessitant une assistance internationale d'urgence (suite)

C. Coopération technique urgente de faible ampleur

Projet	Mois de travail devant encore être fournis au titre de l'assistance	Source de l'assistance fournie ou promise depuis 1977
31. Consultant pour l'élaboration de projets de développement agricole	néant	PNUD/FAO
32. Renforcement du bureau d'études de projets au Centre national de la planification, des finances et des méthodes	<u>m/</u>	PNUD/ONU
33. Gestion des complexes de réfrigération	<u>n/</u>	
34. Assistance pour l'établissement d'un système de contrôle financier et d'un système de comptabilité	néant	FMI
35. Conseiller pour la formation d'instituteurs	néant	-
36. Conseiller pour le développement des statistiques	<u>m/</u>	PNUD/ONU
37. Conseiller pour l'établissement d'un système de comptabilité nationale	<u>1</u>	-
	<u>1</u>	

D. Nouveaux projets

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Projet	Montants estimatifs des coûts	Solde des fonds qu'il reste à obtenir	Personnel de coopération technique actuellement nécessaire (Mois de travail)	Source de l'assistance fournie ou promise depuis 1977
38. Transports aériens	5 000	5 000	<u>o/</u>	-
39. Services postaux et télécommunications	<u>6 900</u>	<u>3 900</u>	-	FED
	<u>11 900</u>	<u>8 900</u>		

/...

Sigles : FED = Fonds européen de développement
BAFD = Banque africaine de développement

a/ Les demandes de crédits pour 1979 s'élèvent au moins à 7 millions de dollars; un appui supplémentaire important sera très probablement nécessaire chaque année jusqu'en 1983.

b/ On a conservé le chiffre initialement prévu de 1 million de dollars environ, mais on ne connaît pas avec certitude le coût final de ce projet : le programme PNUD/FAO pour l'appui à l'aménagement rural permettra notamment de contribuer à la production de cultures vivrières, mais on ne connaît pas encore le montant de l'assistance supplémentaire nécessaire.

c/ Deux millions de dollars pour Anjouan et Mohéli uniquement; 5 millions de dollars pour les trois îles. Si le projet de la BIRD est finalement approuvé, le financement sera assuré pour les trois îles.

d/ Doit bénéficier d'une assistance du programme PNUD/FAO pour l'appui à l'aménagement rural.

e/ On recherche des avis techniques concernant la création d'une banque de développement qui étendrait ses services à l'agriculture.

f/ Montants estimatifs provisoires.

g/ Le gouvernement compte bénéficier d'un financement bilatéral pour ce projet.

h/ Le Programme alimentaire mondial financera le coût des installations de stockage à concurrence de 130 000 dollars, mais des installations supplémentaires de stockage seront nécessaires.

i/ Principalement un projet d'auto-assistance, de sorte que les coûts sont uniquement donnés à titre indicatif.

j/ N'est plus un projet pilote, étant donné que la phase pilote, qui a coûté 25 000 dollars, a pris fin : les montants estimatifs révisés comportent un élément très important d'assistance technique.

k/ Les propositions sont en cours de révision : on ne connaît encore ni les coûts ni les sources de financement.

l/ Cent dix mille dollars uniquement pour l'achat de matériel, l'OMS fournissant le moniteur.

m/ Aide fournie au titre du projet de planification PNUD/ONU.

n/ S'inscrit dans le cadre d'un projet pour l'aménagement des pêcheries, mais des bourses de formation sont également nécessaires.

o/ Formation nécessaire pour l'équipage et le personnel d'entretien.

APPENDICE II

Liste révisée des outils et du matériel agricole nécessaires

Numéro	Quantité	Désignation
1.	3 000	Pelles
2.	200	Houes
3.	5 000	Crocs (à deux dents)
4.	3 000	Pioches
5.	3 000	Bêches
6.	10 000	Coupe-coupe
7.	10 000	Arrosoirs
8.	20 000	Canifs
9.	5 000	Brouettes
10.	3 000	Haches
11.	5 000	Pulvérisateurs
12.	10 000	Rateaux
13.	10 000	Angades (type malgache)
14.	3 000	Fourches
15.	20 000	Scies égoïnes
16.	5 000	Barres à mine
17.	10 000	Seaux (métalliques)

APPENDICE III

Liste actualisée du matériel et des fournitures nécessaires
 pour l'hôpital El'Maarouf (Moroni) et l'hôpital Hombo de
 Mutsamudu

Numéro	Quantité	Désignation
<u>A. Articles</u>		
1	20	Tables d'accouchement
2	4	Lampes chirurgicales
3	4	Forceps de Simpson (32 cm)
4	4	Forceps de Kjelland
5	4	Forceps de Tarnier
6	4	Pelvimètres de Thom
7	4	Pelvimètres de Baudelocque
8	4	Ventouses obstétricales; 3 degrés; commande électronique
9	2	Cardiotocographe - avec accessoires pour prise de tension intra-amniotique et électrocardiogramme foetal
10	4	Pompes pour infusion d'oxytocine (PYE)
11	4	Détecteurs ultrasoniques de bruits cardiaques du foetus
12	4	Amnioscopes à lumière froide, avec lentilles et lampes de rechange
13	4	Matériel entièrement automatique de dosage du pH, du potentiel gaz carbonique (pCO ₂) et du potentiel oxygène (pO ₂); dosage macroscopique et microscopique
14	4	Tentes à oxygène pour nouveau-nés (modèles saling ou cardiff)
15	4	Tentes à oxygène pour nouveau-nés
16	4	Colposcopes (éclairage normal et ultraviolet)
17	4	Séries complètes de colorants pour test de Papanicolaou
18	4	Instruments automatiques pour réalisation du test de Papanicolaou
19	4	Coagulateurs ou cautères
20	4	Nécessaires pour hystérosalpingographie
21	4	Coelioscopes
22	24	Otoscope
23	4	Matériel pour insufflations tubaires
24	4	Endoscopes ou laparoscopes avec matériel CO ₂ , pinces à biopsie et oculaires d'observation
25	1 600	Draps (lits d'adultes)
26	1 600	Draps (berceaux)
27	800	Couvertures (lits d'adultes)
28	800	Couvertures (berceaux)

/...

Numéro	Quantité	Désignation
<u>A. Articles (suite)</u>		
29	300	Lits d'adultes
30	300	Matelas d'une personne
31	400	Bassins
32	400	Coussins pour bassins
33	4 000	Pyjamas (taille adulte)
34	4 000	Chemises de nuit
35	8 rouleaux de 25 m	Alaises caoutchouc
36		Layettes
37		Mercryl, Syntocinon, Dettol, Methergin, etc.
38	24	Tables d'examen
39	4	Machines à laver de 30 kilos
<u>B. Matériel</u>		
1		Incinérateur pour hôpital (hôpital d'environ 300 lits)
2	2	Camions pour ramassage des ordures
3	40	Poubelles grand modèle avec fermeture hermétique
<u>C. Mobilier</u>		
1	24	Table-bureau pour médecin
2	24	Fauteuils
3	24	Armoires vitrines
4	24	Classeurs
5	24	Classeurs avec négatoscope pour dossier

APPENDICE IV

Amélioration et aménagement des aéroports

A. Matériel et installations au sol de l'aéroport d'Anjouan

Phase 1 (matériel minimum indispensable à la sécurité et aux services météorologiques essentiels)

a) Navigation aérienne et installations au sol

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
1	Emetteur-récepteur à haute fréquence, BLU, six canaux, d'une puissance de 200 watts (pour les communications air/sol)
1	Emetteur-récepteur à haute fréquence, BLU, 3 canaux, d'une puissance de 400 watts (pour des communications aéronautiques et météorologiques statiques)
1	Vedette de sauvetage, équipée d'un moteur et d'une radio à très haute fréquence (pour la recherche et le sauvetage en mer)
1	Véhicule d'intervention rapide (lutte contre l'incendie) contenant 1 000 litres d'eau et équipé d'une radio à très haute fréquence
1	Véhicule tout terrain équipé d'une radio à très haute fréquence
1	Installation auxiliaire de production d'électricité fonctionnant au diesel, 120 KVA
1	Bâtiment polyvalent de soutien logistique, pour le matériel de sécurité, de lutte contre le feu et le sauvetage

b) Matériel météorologique

1	Emetteur-récepteur à haute fréquence BLU, d'une puissance de 300 watts (pour les communications météorologiques)
1	Station complète d'évaporation
1	Système d'enregistrement de la vitesse et de la direction du vent
1	Thermographe (instrument enregistrant la température)
	Série d'instruments d'étalonnage

Phase II - Navigation aérienne et installations au sol

- 1 Emetteur-récepteur à haute fréquence, BLU, six canaux, d'une puissance de 200 watts
 - 1 Emetteur-récepteur à très haute fréquence, un seul canal, modulation d'amplitude, d'une puissance de 50 watts (pour un canal)
- Matériel pour l'entretien des pistes

B. Matériel et installations au sol de l'aéroport de Hahaia

Phase I visant à aménager l'aéroport de Hahaia afin qu'il fonctionne de manière satisfaisante

a) Navigation aérienne et installations au sol

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
1	Système d'atterrissage aux instruments de la catégorie 2
1	Dispositif de mesure des distances, avec dispositif de contrôle simple d'une puissance d'1 kilowatt et transpondeur double
2	Emetteurs complets, d'une puissance de 6 kilowatts
8	Récepteurs de petite dimension à haute fréquence, BLU/BLI (avec les accessoires nécessaires pour l'installation)
1	Enregistreur/lecteur pour les communications; six canaux, double système d'enregistrement
2	Vedettes de sauvetage, équipées d'un moteur et d'une radio à très haute fréquence (pour la recherche et le sauvetage en mer)
2	Véhicules pour la lutte contre l'incendie équipés de lances à neige carbonique de grande puissance (10 000 litres)
1	Installation auxiliaire de génération d'électricité fonctionnant au diesel et équipée d'un interrupteur automatique

b) Matériel météorologique

- 1 Système de récupération des radiosondes
- 1 Transmission automatique des images, station au sol recevant des images envoyées par satellite

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
b)	<u>Matériel météorologique (suite)</u>
1	Radar de détection des vents (pour les cyclones)
2	Sondes indiquant la vitesse et la direction des vents, et équipées de systèmes d'indication à distance
2	Télé mètres enregistreurs (pour les nuages)
2	Emetteurs complets, d'une puissance de 6 kilowatts
12	Récepteurs BLU/BLI à haute fréquence, et équipés de six canaux
4	Terminaux de téléscripteur
1	Radiotélétype, avec correction automatique des erreurs (téléimpression sur radio)

Phase II visant à terminer l'aéroport de Hahaia

Agrandissement des bâtiments de l'aéroport

Construction d'une station météorologique

Construction d'un entrepôt pour les cargaisons

Elargissement de la route d'accès

Revêtement de la surface d'approche et éclairage des pistes

Construction d'un salon de réception pour les personnalités

C. Matériel et installations au sol de l'aéroport de Mohéli

Phase I - Besoins fondamentaux pour l'exploitation de l'aéroport

a) Navigation aérienne et installations au sol

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
1	Ensemble composé d'un émetteur à très haute fréquence et à modulation d'amplitude, sol/air, d'une puissance de 50 watts et de deux récepteurs à très haute fréquence à modulation d'amplitude et à fréquence unique
1	Emetteur-récepteur à haute fréquence BLU doté de trois canaux et d'une puissance de 400 watts (pour les communications aéronautiques et météorologiques statiques)
1	Vedette de sauvetage, dotée d'un moteur et d'une radio à très haute fréquence (pour la recherche et le sauvetage en mer)

/...

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
a)	<u>Navigation aérienne et installations au sol (suite)</u>
1	Véhicule tout terrain équipé d'une radio à très haute fréquence
1	Véhicule d'intervention rapide (lutte contre le feu) ayant un réservoir contenant 1 000 litres d'eau et doté d'une radio à très haute fréquence
1	Installation auxiliaire de génération d'électricité fonctionnant au diésel
1	Atelier technique
1	Bâtiment polyvalent pour le matériel de sécurité, de lutte contre le feu et de sauvetage
b)	<u>Matériel météorologique</u>
1	Système d'enregistrement de la vitesse et de la direction du vent
1	Barographe, thermographe, pluviomètre et théodolite radio; installation complète

Phase II - Achèvement de l'aéroport de Mohéli

a) Matériel de navigation aérienne

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>
1	Station d'émetteur-récepteur à haute fréquence composée : d'un émetteur à haute fréquence BLU équipé de six canaux et d'une puissance de 200 watts et d'un récepteur mobile à haute fréquence .
1	Radiophare non directionnel de deux fois 50 watts, avec antenne

b) Matériel météorologique

1	Emetteur-récepteur BLU d'une puissance de 300 watts
1	Station complète d'évaporation
1	Thermographe (thermomètre enregistreur)
1	Série d'instruments d'étalonnage
